

Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Vector Navigator X

Vector Asset Management

ISIN: LU1783243063

www.vector.lu

Appeler le +35226976427 pour de plus amples informations.

Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de Vector Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en Luxembourg.

Vector Asset Management est agréée en Luxembourg et réglementée par Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Date de publication: 12 février 2024

Objectifs

Type

Le fonds est un OPCVM constitué au Luxembourg.

Durée

Le compartiment a une durée indéfinie. La société est en droit de mettre fin à la gestion du compartiment moyennant un préavis de six mois par une annonce dans le journal officiel et en outre dans son rapport annuel ou semestriel. Des informations sur les options de rachat sont disponibles dans le prospectus du fonds.

Ce Fonds est ouvert.

Objectifs

L'objectif de la politique d'investissement est de réaliser une croissance de la valeur aussi élevée que possible en investissant dans des actions mondiales libellées en euros. Le fonds est indexé sur l'indice MSCI World All Countries. Il est géré de manière active dans le cadre de ses objectifs, et la direction du fonds peut à tout moment s'écarter de l'indice de référence, en tout ou partie.

Investisseur de détail visé

Les investisseurs doivent être conscients que le programme d'investissement du Compartiment est spéculatif et comporte des risques substantiels. Rien ne garantit que les objectifs d'investissement du Compartiment, y compris ses objectifs de suivi et de diversification du portefeuille, seront atteints. En outre, les résultats peuvent varier considérablement au fil du temps. Ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 7 ans.

Le fonds OPCVM s'adresse à une clientèle privée et professionnelle, ainsi qu'aux contreparties éligibles qui poursuivent l'objectif de création/optimisation générale de patrimoine, et qui ont un horizon d'investissement à moyen et long terme de plus de 7 ans. Ce fonds OPCVM est un produit destiné aux investisseurs ayant des connaissances ainsi qu'une expérience de base des produits financiers. Ces investisseurs peuvent supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du capital investi), et n'accordent aucune importance à la protection du capital.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 7 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 12 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: 7 ans Exemple d'investissement : EUR 10 000 | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 7 ans |
|--|---|--|---|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 530 EUR | 780 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -84,7 % | -30,6 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 450 EUR | 10 200 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -15,5 % | 0,3 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 790 EUR | 17 030 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 7,9 % | 7,9 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 700 EUR | 23 280 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 37,0 % | 12,8 % |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 07/2022 et 01/2024.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 09/2013 et 09/2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 04/2012 et 04/2019.

Que se passe-t-il si Vector Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

La faillite de la société n'aura pas d'effet direct sur votre rachat, étant donné que le règlement statutaire prévoit qu'en cas d'insolvabilité de la société de gestion d'investissements financiers, le fonds d'investissement n'entrera pas dans les actifs de la masse de l'insolvabilité, mais sera géré de manière indépendante.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 7 ans |
|--|------------------------------|-------------------------------|
| Coûts totaux EUR | 340 EUR | 1 600 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,4 % | 1,9 % par an |

(*)Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,8 % avant déduction des coûts et de 7,9 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
|--|---------|---|
| Coûts d'entrée | 199 EUR | 2,00 % du montant que vous versez lors de votre participation à cet investissement |
| Coûts de sortie | 0 EUR | Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Coûts de transaction | 12 EUR | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 130 EUR | 1,31 % de la valeur de votre investissement, par an |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | 1 EUR | 20 % du montant par lequel la performance des actifs nets du compartiment dépasse celle de l'indice de référence, l'indice MSCI World All Countries en Euro (code Bloomberg : MDWD), au cours d'une année fiscale. La surperformance est mesurée par rapport à un seuil de déclenchement. |
| Commissions d'intéressement | 0 | L'incidence des commissions d'intéressement. |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 7 an(s).

Ce produit convient au moins aux investissements à long terme. Les parts du fonds peuvent généralement être restituées chaque jour d'évaluation.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous trouverez des informations sur la manière de soumettre une réclamation concernant Vector sur www.vector.lu

Autres informations pertinentes

Le dépositaire du compartiment est RBC Investor Services Bank S.A. Vous pouvez consulter gratuitement le prospectus, y compris le règlement de gestion et les rapports annuels et semestriels actuels en anglais sur notre site web à l'adresse www.vector.lu. D'autres informations pratiques ainsi que les prix actuels des unités d'actions sont régulièrement publiés sur www.fundinfo.com. Des informations sur la politique actuelle de rémunération de la société de gestion sont publiées sur le site Web www.vector.lu. Un exemplaire papier peut être demandé gratuitement à la société de gestion. Le compartiment est autorisé au Luxembourg, en Belgique, en France, en Allemagne, en Espagne et en Suède, et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.